



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,1925>

# Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 779 - juin 1980 -

Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2008

Date de parution : juin 1980

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

« Si préoccupante qu'elle apparaisse, la crise monétaire, financière et commerciale n'est (lue l'épiphanoméne de la croissance intempérante et productiviste qui a bouleversé la relation entre dépenses d'investissement et dépenses de consommation et donc entre produit brut et revenu net. La crise n'est pas fonctionnelle, elle est organique. Car le déséquilibre fondamental de l'économie française réside en ce que lorsque le P.N.B. augmente, le revenu net disponible augmente, mais d'un montant moindre. Or, c'est le revenu disponible qui, bien plus que les exportations et la monnaie, gouverne l'investissement, l'emploi et la consommation. »

Domage que l'auteur de cette analyse lucide (M. A. Barrère, Professeur à l'université Paris I) n'aille pas plus loin. Il est vrai que cela le conduirait à l'économie distributive.

\*

La lecture des comptes rendus des deux assemblées qui Font semblant de nous gouverner est souvent très instructive. Ainsi apprend-on qu'au cours du débat au Sénat sur la loi d'orientation agricole, M. Boscary-Monsservin (sénateur républicain indépendant de l'Aveyron), rapporteur de la commission des finances, a montré qu'en ce qui concerne les cotisations retraites, les agriculteurs ne paient que les 5/6 de ce qu'ils devraient, c'est-à-dire environ 6 300 millions de francs, alors que s'ils étaient salariés ils en paieraient 7 400 millions.

Je vous laisse deviner qui paie le reste. Il est vrai que les agriculteurs sont en général de bons » lecteurs.

\*

Cela est aussi vrai aux Etats-Unis où<sup>1</sup>, malgré l'embargo sur les céréales pratiquement destinées à l'U.R.S.S., les autorités n'ont pris aucune mesure pour réduire la production américaine de céréales. Ce sont les Européens qui feront les frais de l'opération car les Américains vont fournir les céréales destinées à l'U.R.S.S. à plusieurs pays du bassin méditerranéen et d'Afrique, traditionnellement clients de la France et des pays de la Communauté européenne.

C'est ainsi que la Tunisie va recevoir 64 000 tonnes de blé payables en 20 ans avec un taux d'intérêt de 1 % et remboursable en monnaie tunisienne...

Un vrai cadeau.

\*

Le yen faiblit mais cela n'a pas l'air d'affecter beaucoup les Japonais qui savent que la faiblesse de leur monnaie tient à la bonne santé de leur économie : leurs usines tournent pratiquement à fond et la productivité a augmenté de 10 % en 1979.

Qui plus est, l'affaiblissement du yen par rapport au dollar leur permet d'augmenter leurs exportations. Dès lors les ventes de voitures et de téléviseurs battent tous les records. En bons capitalistes, les patrons japonais n'ont pas remarqué la baisse du yen sur leurs prix en dollars, si bien que les entreprises sont en train de faire des superprofits.

\*

Quand les contribuables français subventionnent les industriels français... Notre ministre de l'Economie vient d'effectuer un voyage en Indonésie. Il en a rapporté des projets (construction d'un aéroport

À Djakarta, d'une centrale thermique dans le sud de Sumatra, vente d'équipements électriques pour le réseau haute tension l'est de Java, ...) . Le tout s'élève à environ 1,5 milliards que la France s'est engagée à fournir ; il paraît qu'il n'est pas possible de faire autrement car l'obtention de prêts techniques est la condition sine-qua-non imposée par les Indonésiens pour la réalisation de tout projet industriel. Nous paierons donc et les entreprises privées françaises encaisseront les bénéfices.

C'est à l'économie libérale avancée.

Un autre grand V.R.P. français, je veux dire le président de la République, s'est rendu en Inde au mois d'avril dernier. Il en a rapporté, entre autres, un projet de construction d'une usine géante d'aluminium d'un coût approximatif de 2 milliards de dollars. La France fournira les fonds nécessaires (crédits publics et crédits bancaires) au taux de 5 %. L'accord prévoit aussi que l'Inde exportera la moitié de la production de cette usine (soit 800 000 tonnes d'alumine par an et 220 000 tonnes d'aluminium par an).

Gageons que la France sera parmi les importateurs... et explorera la « concurrence déloyale des pays à main-d'œuvre abondante et à faible coût ».

\*

Grosse découverte d'un journaliste du « Monde » le mois dernier, qui titre son article : « production fruitière - l'abondance nuit au revenu ». Il explique que l'insuffisance de la réglementation communautaire n'assure pas aux producteurs une garantie de revenu et il conclut : « deux années successives d'abondance posent des problèmes de revenus. »

S'il lisait « La Grande Révolte », il saurait à quel point cela dure depuis longtemps.